

FICHE DE POSTE

Intitule du poste :	Technicien GEMAPI
Cadre d'emplois	Technicien territorial – Catégorie B
Poste occupé par :	
Grade détenu :	
Pôle :	Technique
Direction de rattachement :	Direction des Espaces Naturels
Service :	Exploitation des Espaces Naturels

MISSIONS	
Situation hiérarchique :	Sous l'autorité du Chef de service Exploitation des Espaces Naturels. Le Technicien GEMAPI contribue à la mise en œuvre de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) sur l'ensemble du territoire communautaire. Il participe à l'entretien, la gestion, l'aménagement des cours d'eau, des zones humides alluviales et des ripisylves.
Activités principales :	Conduite des projets de restauration, de renaturation et d'entretien : Définir les programmes d'actions et actualiser les programmes pluriannuels d'entretien des cours d'eau en tenant compte du risque inondation et des objectifs écologiques, économiques et d'usage. Développer la connaissance et conduire les projets de restauration des zones humides et des ripisylves (plans de gestion des boisements, lutte contre les espèces invasives). Maîtrise d'ouvrage, gestion des marchés publics et des prestataires : Élaborer, suivre et piloter la gestion administrative, financière et juridique des marchés d'études et de travaux. Assurer le suivi et le contrôle des prestations externalisées et des travaux réalisés par des entreprises ou associations. Assurer la gestion et le suivi opérationnel des prestataires extérieurs travaillant pour la collectivité dans le cadre des marchés à bons de commande (émission des bons de commande, planification, suivi d'exécution et réception des travaux). Suivi des travaux et de l'entretien : Assurer le suivi technique et terrain de l'ensemble des opérations d'entretien et des travaux sous sa responsabilité (contrôle de la bonne exécution, conformité

	aux exigences et sécurité). Planifier, coordonner et vérifier la mise en œuvre des interventions réalisées par les prestataires extérieurs ou les équipes dédiées. Veille générale et contrôle des sites communautaires : Effectuer des visites et des patrouilles régulières sur l'ensemble des sites et espaces naturels de la collectivité pour s'assurer de leur bon état général. Faire preuve d'une vigilance accrue concernant les dégradations, actes de vandalisme, dépôts sauvages, dysfonctionnements des équipements ou problèmes de sécurité. Intervenir immédiatement ou faire remonter sans délai les anomalies et dysfonctionnements constatés auprès des services concernés ou des prestataires pour une prise en charge rapide. Veille territoriale et coordination interne : Réaliser une veille générale sur le territoire concernant les projets, aménagements ou interventions pouvant impacter le domaine communautaire. Assurer une surveillance régulière du réseau hydraulique et des milieux naturels dans le cadre des missions du service. Assurer le lien et l'interface avec le service exploitation pour le partage d'informations du terrain et l'optimisation de la surveillance des sites. Animation, concertation et communication : Informier et assurer les relations avec les riverains, usagers et agriculteurs (élaboration de conventions, concertations en phase de chantier). Participer au développement et au suivi des actions/outils de communication pour sensibiliser et mobiliser les différents publics (élus, scolaires, population)
<u>Conditions d'exercice des missions :</u>	Poste à temps complet. Déplacements très fréquents sur le territoire de la collectivité (milieux naturels, cours d'eau, zones humides). Travaux en bureau 25% et sur le terrain 75% (chantiers, réunions sur site). Mise à disposition d'un véhicule. Mise à disposition d'un téléphone et d'un ordinateur portable.
<u>Contraintes spécifiques :</u>	Travail en extérieur et en milieu naturels et aquatique sous des conditions météorologiques variables. Interventions d'urgence possibles en cas de crues, pollutions ou dysfonctionnements majeurs. Port obligatoire des Équipements de Protection Individuelle (EPI).

<u>Autonomie et responsabilités :</u>	Autonomie dans l'organisation des patrouilles, le suivi technique des chantiers et la gestion des bons de commande sous la responsabilité de votre N+1. Responsabilité du contrôle de la bonne exécution des prestations externalisées et de la qualité des interventions. Vigilance constante concernant le respect du cadre réglementaire environnemental et de la sécurité sur le terrain. Capacité d'alerte rapide auprès de la hiérarchie en cas de dysfonctionnement, dégradation ou risque hydraulique.
PROFIL	
<u>Connaissances de base :</u>	Bonnes connaissances techniques sur la gestion des cours d'eau, milieux aquatiques et écologie (faune, flore, ripisylve, espèces invasives). Connaissance du cadre réglementaire (Loi sur l'Eau, DIG, politique publique de l'eau, GEMAPI) et des collectivités territoriales. Compétences en cartographie : maîtrise des bases du logiciel QGIS et volonté d'évoluer. Maîtrise de la commande publique (marchés publics, fonctionnement des marchés à bons de commande) et du suivi budgétaire. Titulaire du Permis B (BE est un plus).
<u>Savoir-faire :</u>	Capacité à monter des dossiers techniques, administratifs et financiers complexes. Aptitude à piloter et contrôler des prestataires extérieurs et des entreprises de travaux. Capacité de diagnostic terrain, d'identification des dysfonctionnements et de rédaction de comptes-rendus / reporting. Aptitude à la conduite de projets et à la concertation sur le terrain. Qualités rédactionnelles et capacité de synthèse.
<u>Savoir-être :</u>	Sens du dialogue, de la négociation et diplomatie (relations riverains/élus/agriculteurs). Rigueur, organisation et réactivité. Autonomie dans le travail tout en ayant le goût du travail en équipe et en réseau. Bonnes capacités de communication et d'aisance orale (adaptation à différents publics). Dynamisme et attrait prononcé pour le terrain.
<u>Relations professionnelles les plus fréquentes :</u>	Internes : Direction des Espaces Naturels, Pôle Technique, autres services communautaires. Externes : Prestataires extérieurs / entreprises privées titulaires des marchés, riverains, agriculteurs, mairies du territoire, usagers, partenaires institutionnels et financiers (Agence de l'Eau, Région, Département, OFB, etc.).

Date, signature de l'agent	Le responsable du service	Le Directeur